







JE SUIS AIDÉ À DOMICILE JE SÉCURISE MON LOGEMENT

22 points clés

pour reconnaître et éviter les risques du quotidien pour moi et pour mon intervenant



























LE SAVIEZ-VOUS?

au domicile!1

des plus de 65 ans

des plus de 85 ans

font une chute chaque année

Côté professionnels



des accidents de travail des salariés du secteur de l'aide à domicile sont également dus aux chutes²



des accidents du travail³ ont pour origine la manipulation de personnes

Sources: 1 Santé publique France, 2020 • 2 Assurance Maladie, 2022 • 3 INRS, 2021

LES PRINCIPAUX RISQUES D'ACCIDENTS DOMESTIQUES ET DE TRAVAIL



22 POINTS CLÉS POUR AGIR AU SEIN DU DOMICILE



CHUTES

hauteur, de sols glissants ou encombrés)

aspirer, transporter une charge lourde,

des chutes interviennent

Elles peuvent entraîner des fractures, des entorses et des traumatismes graves. **1** ☐ Supprimer les obstacles

2 ☐ Fixer les tapis avec du scotch double face

3 ☐ Améliorer l'éclairage

4 ☐ Disposer de matériel avec des manches réglables (lave-vitre)

5 ☐ Ranger les fils électriques



MANUTENTION ET POSTURES

Elles peuvent causer des douleurs au dos, aux épaules, aux coudes et aux poignets. 6 ☐ Dégager l'accès au lit et au fauteuil pour pouvoir en faire le tour

7 ☐ S'équiper d'aides techniques pour se déplacer et/ou maintenir son équilibre (barre d'appui, verticalisateur, lève personne, déambulateur, etc.)

8 ☐ Disposer de matériel avec manche réglable (balai, aspirateur...)

9 ☐ Privilégier un caddie trois roues pour faire les courses sans le surcharger



faire des transferts)

sans étiquette ou mélangés)

PRODUITS CHIMIQUES

Ils peuvent provoquer des intoxications, des brûlures, des maladies de l'appareil respiratoire ou de la peau. (ex. nettoyer avec des produits ménagers

10 ☐ Utiliser les produits conseillés par la structure d'aide à domicile

11 Conserver les produits dans leur bouteille d'origine

12 Manipuler les produits avec des gants adaptés aux produits



ÉLECTRICITÉ ET GAZ

(ex. appareils ménagers en mauvais état ou branchements vétustes)

Les installations électriques ou appareils ménagers vétustes peuvent être à l'origine d'accidents graves d'électrocution et d'incendie.

13 Remplacer les appareils vétustes

14 ☐ Faire contrôler son installation électrique/gaz par un spécialiste

15 \(\subseteq \text{Éviter de surcharger les prises de courant} \)

16 ☐ Renouveler le tuyau de raccordement de gaz (cuisinière ou bouteille)

17 ☐ S'assurer d'une bonne ventilation, sans obstruer les bouches d'aération



INFECTIONS ET ANIMAUX

(ex. présence d'un animal, contact avec une personne malade ou du linge souillé)

Le contact avec un environnement contaminé expose à des risques d'infection, d'allergie.

18 Prévenir son entourage et sa structure d'aide à domicile en cas de maladie

19 ☐ Aérer quotidiennement les pièces

20 Porter un masque et des gants si nécessaire

21 ☐ Se laver les mains régulièrement

22 ☐ Isoler l'animal le temps de l'intervention de l'intervenant

Pour chaque risque détecté, une solution existe et peut, selon sa nature, faire l'objet d'une aide financière. Parlez-en avec votre Service Autonomie à Domicile (SAD).

DES RESSOURCES UTILES POUR PRÉSERVER LA SANTÉ

- Trouver des ateliers organisés par les caisses de retraite (équilibre, mémoire, alimentation, logement...): www.pourbienvieillirbretagne.fr
- Faire un bilan de prévention dans un centre de prévention : www.centredeprevention.com

DES CONSEILS POUR AMÉNAGER VOTRE LOGEMENT

- Aménager son logement, bénéficier d'aides :
 - Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat : www.anah.fr
 - Solidaires pour l'habitat : www.soliha.fr
 - Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ou de l'Autonomie (MDA)
 - "Diagnostic Bien chez moi": www.agircarrco-actionsociale.fr/accompagner/ le-diagnostic-bien-chez-moi-conseils-en-ergotherapie/
- Se faire conseiller par un ergothérapeute:
 - Association nationale française des ergothérapeutes: www.anfe.fr
 - Réseau national français des ergothérapeutes libéraux: www.synfel-ergolib.fr
- Si vous bénéficiez de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) n'hésitez pas à vous rapprocher de votre CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale) et des services du conseil départemental.
- Besoin d'équipements pour simplifier votre quotidien?
 - www.bien-chez-soi.lassuranceretraite.fr

Pour connaître les actions locales, rapprochez-vous de votre mairie et/ou du Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de votre territoire.

MON MÉMO TÉLÉPHONIQUE Les urgences: Ma structure d'aide à domicile:

15 et 112